

Résumé à l'intention des citoyens

LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DE MAYOTTE 2014/2020

Région Ultrapériphérique depuis 2014, Mayotte connaît sa première programmation des fonds européens structurels et d'investissement (FESI). Elle bénéficie de **soixante millions d'euros** de fonds européens via le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural), ainsi que de **vingt-et-un millions d'euros** via l'État, le Conseil départemental et d'autres financeurs publics.

Le Feader est mis en œuvre au travers du Programme de Développement rural de Mayotte. Ce programme élaboré en concertation avec les professionnels du monde agricole et rural, accompagne les investissements des agriculteurs, des entreprises, des collectivités et des associations. Treize mesures et quarante dispositifs d'aide permettent de décliner quatre grandes priorités :

- **Développer l'agriculture et la consommation de produits locaux**
- **Améliorer les services en milieu rural**
- **Préserver et valoriser les ressources et les milieux naturels**
- **Renforcer l'innovation et développer les compétences.**

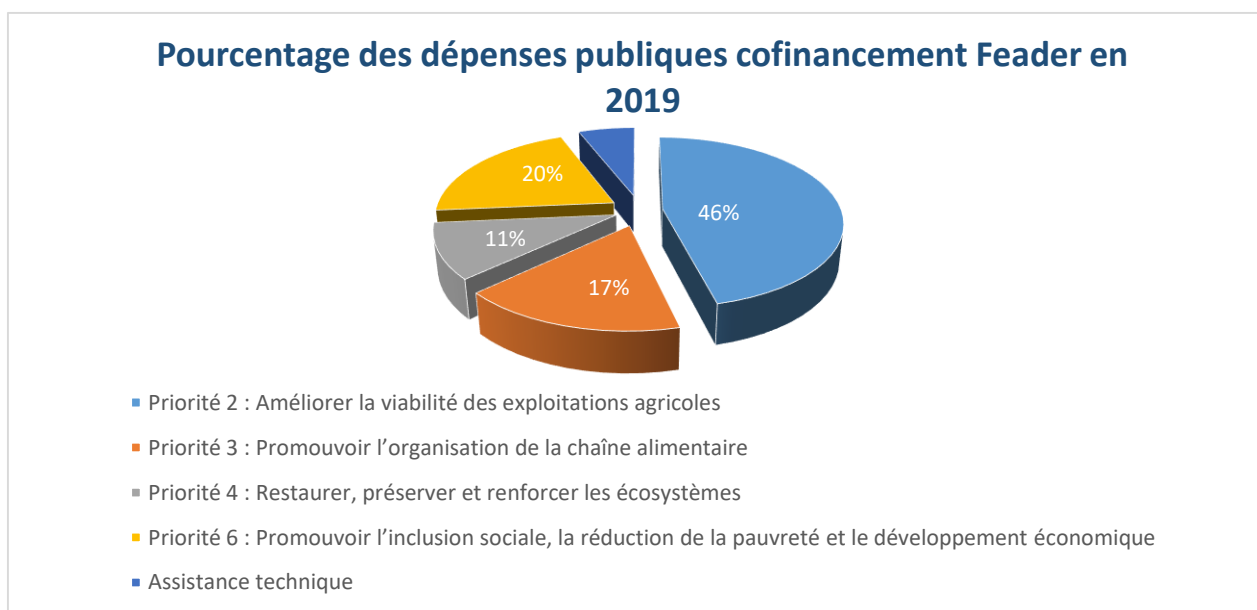
Depuis 2014, 47 comités de programmation ont validé l'attribution de subventions pour un montant total d'aide publique de plus de **soixante-deux millions d'euros**, dont près de **quarante-six millions d'euros** de Feader.

Le Rapport de mise en œuvre (RAMO) 2020 dresse le bilan de l'année 2019 du Programme de Développement Rural (PDR).

L'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL EN 2019 :

Les huit comités de programmation qui se sont tenus en 2019 ont validé l'attribution de subventions pour un montant total d'aide publique de plus de treize millions d'euros, dont neuf millions de Feader. Fin 2019, l'avancement des engagements est satisfaisant et cohérent avec la programmation croissante prévue par le PDR et rejoint les perspectives initialement établie par les acteurs du développement rural en 2014.

Grâce à la mise en service en 2017 des outils informatiques de paiement, Mayotte a pu rattraper son retard de paiements.



Par l'engagement des services de la DAAF et de l'ASP ainsi que de tous les partenaires qui accompagnent les porteurs de projets, plus de 9 millions € d'aides publiques et 7 millions € de Feader ont été versés aux bénéficiaires en 2019. Au niveau des paiements sur l'année, 46% des paiements ont été réalisés sur des opérations relevant de la priorité 2.

FOCUS SUR LA PRIORITE 2 : Améliorer la viabilité des exploitations agricoles et la compétitivité de tous les types d'agriculture et promouvoir les technologies innovantes et la gestion durable des forêts

Cette priorité permet de financer des projets de transferts de connaissances, d'investissements physiques et de coopération entre acteurs, au travers de 12 types d'opération. Depuis 2014, plus de 14 millions € de Feader ont été attribués à des projets s'inscrivant dans cette priorité, soit 39 % du Feader programmé sur la période.

La modernisation des exploitations agricoles et de leur groupement (mesure 4.1.1) représente une part importante en mase financière dans la programmation. Ainsi, dans la prochaine version du Programme de développement rural, l'enveloppe prévue pour la mesure 4.1.1 a été augmentée de 3,6M d'euros à 6M d'euros. Cette augmentation s'explique par le grand intérêt des agriculteurs mahorais pour cette mesure, et donc de l'importance du nombre de dossiers déposés depuis le début de la programmation.

Exemple de réalisation : TO 4.1.1



UZURI WA DZIA est une coopérative de collecte et de transformation/vente de lait et de produits laitiers, créée en 2018 et composée de 7 associés. Elle a pour objectif de valoriser la production de lait à Mayotte, d'assurer une meilleure rémunération des éleveurs, et vise également une réponse adéquate à la demande locale et la mise aux normes et l'officialisation des circuits de transformation.

Le projet s'articule autour des trois missions de la coopérative que sont la collecte quotidienne, la transformation (lait pasteurisé, lait caillé, yaourt) et la commercialisation. L'objectif est de produire dès 2019 300L par jour.



Le montant total des opérations est de 157 147,82 € financé à 90% sur fonds publics dont 45% de Feader à hauteur de 70 716,52 €.